

Mise en ligne : 10 juin 2017.
Dernière modification : 17 décembre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE ATLAS, Paris

création de Beer, Sondheimer & Co
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Beer_Sondheimer_&_Co.pdf
et du Crédit foncier et agricole d'Algérie
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit_foncier_agricole_Algerie.pdf

Paris
Banque « Atlas »,
Société anonyme d'études, d'exploitations minières et de crédit
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 juillet 1908)

Cette banque dont nous avons déjà parlé, a été définitivement constituée à Paris, pour toutes opérations financières spécialement dans le Nord de l'Afrique. Le capital social de fr. 1.000.000 est représenté par 4.000 actions de fr. 250, dont 3.900 ont été souscrits en numéraire et libérées du quart, et 100 entièrement libérées ont servi à rémunérer les apports.

Il a été créé 4.000 parts bénéficiaires, dont 2.000 ont été mises à la disposition des fondateurs pour en faire la répartition ainsi qu'ils aviseront. Les 2.000 autres parts ont été distribuées aux souscripteurs d'actions, à raison d'une part par 2 actions.

Les premiers administrateurs sont MM. Henri Buhot, à Paris ; D. Zafiropulo, à Marseille ; Gaston Seguin, à Neuilly-sur-Seine ; Alfred Lavie, à Constantine ; Louis Feist, Nathan Sondheimer et Hugo Beer, à Francfort-sur-Mein.

1911 : PARTICIPATION DANS LES MINES DE CHABET-KOHOL (ALGÉRIE)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Chabet-Kohol_1911-1931.pdf

1912 (mars) : PARTICIPATION DANS LES MINES DU DJEBEL-TOUILA (TUNISIE)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel_Touila.pdf

MODIFICATIONS
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 23 juillet 1913)

Banque Atlas. — Augmentation du capital. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 19 février 1913, le capital a été porté de 1 à 2 millions de francs par l'émission de 4.000 actions de 250 fr. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Petites Affiches*, 19 juillet 1913.

DÉFENDONS-NOUS

(*Le Ruy Blas*, 18 octobre 1914)

QUELQUES QUESTIONS QUE NOUS POSERONS JUSQU'À CE QUE LES
réponses nous soient parvenues.

.....
Banque Atlas. — MM. Safiropoulo [sic] et M. Buhot, président et vice-président du conseil du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, qui étaient administrateurs de la Banque Atlas aux côtés des frères Beershondeimer [sic], représentant dans celle-ci le groupe allemand, allemands eux mêmes, ont-ils démissionné ou continuent-ils à faire partie du conseil d'administration de cette banque, dont les attaches germaniques ne sauraient être niées ?

La question se pose ici d'autant plus impérieusement que le Crédit foncier à Algérie et de Tunisie a été comblé de faveurs gouvernementales et devrait, par suite, avoir à cœur de ne participer, sous aucun prétexte, à une entreprise préjudiciable, comme la Banque Atlas, à la prépondérance française en Tunisie.

DISSOLUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 septembre 1915)

Banque Atlas. — À dater du 2 septembre 1915. — M. Demetrius Zafiropulo, 44, avenue du Bois-de-Boulogne, liquidateur. — « Gazette du Palais », 7 septembre 1915.

Les pétroles d'Algérie et D. Zafiropulo
(*Le Sémaphore algérien*, 3 mars 1917)

Nous avons poussé un cri d'alarme en ce qui concerne le trop illustre et le trop exécrationnable Démétrius Zafiropulo, collaborateur et homme de paille du sinistre misérable Th. Mante et valet à tout faire des groupes de rapine allemande. Par son intrusion dans les Pétroles de Tliouanet, affaire récente créée pour préparer l'accaparement d'une série de gisements pétrolifères algériens, D. Zafiropulo constitue une menace d'invasion allemande dans ce précieux domaine.

Qu'est d'abord ce Zafiropulo ?

C'est un Turc d'origine, fils de Turc, frère de divers autres Zafiropulo demeurés turcs. Lui-même n'a acquis la nationalité française, à quarante ans (pour échapper à tout service militaire) que dans le but d'une plus grande liberté dans les cyniques entreprises de cosmopolitisme.

Voici à cet égard le document probant de son acte de naturalisation.

Extrait du *Bulletin des lois de la République française*, année 1902, partie supplémentaire, page 1.052 sis (n° 3.585).

Décret du Président de la République française (contresigné par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice) qui naturalise français, par application de l'article 8, paragraphe 5, n° 2 du Code Civil :

17° Le sieur Zafiropulo (Démétrius), négociant, né le 31 août 1863, de père ottoman, à Marseille (Bouches-du-Rhône, y demeurant.

Paris, le 8 février 1902.

Quand on a la vilenie de combiner sa naturalisation en sorte de ne pas servir le pays qui vous accueille, et si on est fils de Turc et de mercanti, on a tout ce qu'il faut pour devenir le séide des ennemis de ce pays.

Démétrius Zafiropulo était bien l'homme désigné pour la répugnante besogne de valet des Boches dans leur invasion économique de la France. Il l'a été aussi ignoblement et aussi complètement que possible, surtout en Algérie et en Afrique du Nord.

En même temps que les frères Mannesmann, courtiers boches rendus célèbres par le scandale de leurs cyniques intrusions au Maroc, une foule d'autres Allemands, plus discrets, s'efforçaient de capter les richesses minières de nos colonies d'Afrique du Nord. Parmi les plus actifs d'entre eux, il y avait un certain groupe de marchands de métaux à Francfort, composé de la fameuse maison Beer, Sondheimer et Cie et d'un certain sieur L. Feist, courtier.

À la tentative de ces Boches il fallait le concours d'agiateurs français assez peu scrupuleux pour se prêter à la constitution de sociétés françaises servant de pavillon aux convoitises allemandes.

Beer, Sondheimer et Feist, de Francfort, ont trouvé les hommes de paille qu'il leur fallait en deux administrateurs du Crédit foncier d'Algérie-Tunisie, le répugnant André Lebon, épave de la politique, et le métèque Démétrius Zafiropulo, complice habituel dudit Lebon.

Dans trois sociétés, toutes localisées 43, rue Cambon à Paris, au siège du Crédit foncier d'Algérie-Tunisie, nous trouverons Démétrius Zafiropulo convaincu *officiellement* de collaboration avec les Francfortois Beer, Sondheimer et Feist. Ce sont : la Banque Atlas, les Mines du Djebel-Touila, les Mines de Chabet-Kohol (Siège à Alger, boulevard Bugeaud).

Nous allons les passer en revue, en signalant tous les documents qui attestent le criminel embochage de Démétrius Zafiropulo.

La Banque Atlas, 43, rue Cambon à Paris, a été constituée au capital de un million de francs, en avril 1908 Son objet était d'« étudier et mettre en valeur des affaires minières en Algérie, en Tunisie et au Maroc ». Un tel objet, après que l'incident d'Algésiras avait révélé les audaces des appétits allemands, comportait que la Banque Atlas fût placée sous le contrôle et la gestion d'administrateurs exclusivement français et patriotes.

Ah ! bien oui !... Le président du conseil d'administration était notre Démétrius Zafiropulo, Turc naturalisé français à 40 ans. Et à côté de lui, en compagnie de quelques figurants ordinaires des filiales du Crédit foncier d'Algérie Tunisie, il y avait comme administrateurs les trois Boches de Francfort : N. Sondheimer, H.-L. Beer et Feist.

Ce n'est pas tout. Les Allemands sont gens pratiques. En outre des administrateurs, pour tout voir et tout espionner sur place, pour bien surveiller les intérêts des Francfortois, il y avait, au bureau central de la Banque Atlas à Tunis, parmi les grands chefs, deux émissaires bien stylés : l'Allemand Léopold Hirsch et l'autrichien Victor Weissberger, agents délégués de la maison Beer et Sondheimer. (Une ordonnance du Tribunal de Tunis, en date du 7 novembre .1914, a placé sous séquestre de M. Guillot, inspecteur des Finances à Tunis, les biens de ces deux derniers Teutons, dûment qualifiés).

L'aptitude des Ottomans au mensonge constitue une vérité depuis longtemps et universellement reconnue. Le Turc Démétrius Zafiropulo ne saurait tout de même outrer ce défaut de la race ottomane jusqu'à oser alléguer son ignorance de la nationalité, de la qualité et des intentions de ses cinq collaborateurs boches. Tout au plus son argutie pourrait-elle alléguer qu'il est demeuré en conformité avec la vraie tradition moderne ottomane, si étroitement inféodée aux Boches, comme on le sait.

La Banque Atlas a été l'objet des procédures de séquestre infligées selon la loi de guerre aux maisons embochées. L'une de ces ordonnances a été rendue par le Tribunal de Tunis ; l'autre par le tribunal de la Seine, plaçant sous séquestre de M. Raynaud,

liquidateur judiciaire, les « intérêts allemands et austro-hongrois », découverts dans l'organisation de la Banque Atlas.

L'infamie antifranaise de Démétrius Zafiropulo dans cette affaire est manifeste.

Elle ne l'est pas moins dans les autres affaires qui suivent :

la SOCIÉTÉ DES MINES DU DJEBEL-TOUILA

et la société des MINES DU CHABET-KOHOL

REPRISE PAR SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET MINIÈRES

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Entrep._industrielles+minieres.pdf

L'Afrique du Nord minière
Compagnie des mines de Djebel-Touila
(*Le Sémaphore algérien*, 2 février 1921)

.....
Au passif. — Les Exigibilités passives accusent fr. 245.378.10 contre fr. 233.838,05 en 1918.

Cette augmentation provient de l'accroissement des comptes des banquiers : la Société d'entreprises industrielles et minières, qui a repris à son compte les avances antérieurement consenties par la Banque Atlas.
